



La certification porte sur la catégorie d'actions suivantes : actions de formation

Journées de formation ANECAMSP des 4 et 5 Avril 2024

Espace Reuilly, 21, rue Hénard 75012 PARIS et en visioconférence

« Familles en situation de précarité les accueillir et les comprendre en Action Médico-Sociale Précoce. »

OBJECTIFS ET MOYENS

THÈME : Les familles en situation de précarité

Joseph Wresinsky, fondateur d'ATD Quart Monde, définit la précarité en 1987 par « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux ».

Le choix de la thématique de la précarité s'est imposé dans le contexte sociétal actuel. En effet tous les indicateurs témoignent de l'augmentation de la précarité et de la pauvreté des familles. L'accessibilité aux droits les plus fondamentaux est compromise et c'est inacceptable.

Il y a en France, en 2024, trois millions d'enfants pauvres, sans doute pas tous connus car les familles cachent souvent cette misère qu'elles vivent comme une honte : ne pas pouvoir subvenir correctement aux besoins matériels et éducatifs de leurs enfants. Cette précarité génère parfois des retards voire des troubles du développement chez le jeune enfant qu'il faut prendre en compte en action précoce.

Les situations de précarité déroutent les professionnels et les confrontent à des questionnements sur les écarts de représentations générant des difficultés d'accueil, de communication, de compréhension. Parents et équipes peuvent se trouver dans des rapports complexes de défiances réciproques.

De plus, l'annonce d'une maladie, d'un handicap chez un jeune enfant désorganise l'équilibre familial entraînant des coûts financiers qui précarisent les familles. Ces journées ont été pensées pour prendre la mesure de l'impact d'arrivées en nombre de familles vivant la

précarité en action médico-sociale précoce. Comment prendre en compte les spécificités de ces familles et de ces enfants ? Comment aller à leur rencontre et les accompagner au mieux de leurs besoins et de leurs attentes ? Ces journées ont été conçues pour constituer un espace d'échange entre les participants : partage de questionnements pour une approche plus adaptée, partage des initiatives et de la créativité des équipes pour créer du lien et faire alliance autour des enfants au bénéfice des tous.

TITRE : « Familles en situation de précarité les accueillir et les comprendre en Action Médico-Sociale Précoce »

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION

Au cours de ses journées, l'objectif de l'ANECAMSP est de sensibiliser les professionnels aux spécificités de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et des familles qui vivent au quotidien l'insécurité et les imprévus de toute sorte qu'induit la précarité matérielle et relationnelle.

Dans un premier temps la précarité sera appréhendée comme un déni des droits universels, il ne faut pas l'oublier : ces enfants et ces « familles pauvres » ont des droits conformément à la Convention Internationale des droits de l'enfant mais elles n'ont pas accès à leur effectivité. La grande pauvreté avec son cortège d'impératifs quotidiens mêlé d'un possible manque de confiance envers les services entraîne un non-recours aux lieux d'aide et de soutien. Les tracas matériels, administratifs : trouver à se loger, à se nourrir, à faire les démarches captent toutes les énergies et laissent peu de place à un autre type de mobilisation au long cours pour aider l'enfant dans son développement.

Aussi, au cours de ces journées une place constante sera donnée à la parole des parents, des familles à travers des interviews filmées, des associations d'aide (type ATD) des institutions comme la PMI, à la médiation interculturelle.

Une large place sera faite aux professionnels pour appréhender les difficultés rencontrées mais aussi les initiatives, les expériences positives vécues dans cet accompagnement, l'enrichissement mutuel dans les échanges interculturels. Sera également abordé l'indispensable partenariat avec les professionnels et les institutions intervenant auprès de ces familles - et ils sont nombreux - afin de proposer des actions cohérentes et coordonnées auxquelles les familles puissent participer.

Les deux journées sont composées de 11 modules répartis sur 4 demi-journées ; trois modules les trois premières demi-journées et deux modules la dernière demi-journée. Ces modules sont constitués d'interventions d'enseignants universitaires, de professionnels de terrain confirmés, de formateurs et également de parents. Chaque module sera introduit par Vincent LOCHMANN, consultant. À l'issue de chaque présentation il y aura un échange avec la salle et les participants en visioconférence via le chat tenu par Danielle MASSON, pédiatre.

Première journée jeudi 4 Avril 2024

Matinée : « Les précarités comme un déni des droits universels »

Cette première matinée permettra d'éclairer la notion de famille en « situation de précarité ».

Il y a plusieurs formes de précarité qui, souvent s'additionnent et ont fréquemment mais pas obligatoirement des effets délétères sur le développement de l'enfant. Il s'agit de la précarité matérielle bien connue qui définit souvent la pauvreté : pas de travail ou travail disqualifié ou clandestin, pas de ressources ou ressources insuffisantes, pas de logement ou logement insuffisant voire insalubre, pas de papiers, tous ces facteurs ont des impacts sur la vie quotidienne vécue en mode survie. Précarité relationnelle, isolement familial, isolement social, aucun recours pour les enfants en cas de besoin, précarité de santé physique et ou psychique ...les précarités revêtent des réalités multifactorielles
Sans oublier que l'arrivée d'un enfant porteur d'une maladie ou d'un handicap fragilise l'équilibre financier de familles qui peuvent basculer dans la pauvreté.

1 – Comment la pauvreté éloigne des droits fondamentaux

Eric DELEMAR, adjoint de la Défenseure des droits de l'enfant. Il sera leur porte-parole et exposera l'invisibilité des enfants en situation de précarité dans les politiques publiques

2 – La PMI, un service de prévention pour accompagner l'enfant et sa famille au plus près de leurs conditions de vie

Dr Pierre SUESSER et Dr Maryse BONNEFOY, co-présidents (es) du Syndicat des Médecins de PMI, pédiatres, médecins de PMI

Ils exposeront ce que peut faire la PMI pour aider les familles en situation de précarité dans la grande variété des territoires et dans la précarité qui affecte la PMI depuis de nombreuses années.

3 – Les dimensions cachées de la pauvreté et leurs conséquences sur les parents

Céline TRUONG, Christine ATTALI-MAROT, équipe nationale petite enfance-famille
ATD Quart Monde.

Elles présenteront les résultats d'une recherche internationale participative conduite par l'association ATD Quart Monde sur les dimensions de la pauvreté et sur comment elles interagissent.

4 – L'impact des facteurs environnementaux sur les difficultés de développement

Pr Pierre GRESSENS, directeur d'Unité de l'INSERM.

Ou comment le développement du cerveau du tout petit enfant est impacté par un environnement matériel, affectif, relationnel défavorable

Après-midi : « Franchir la porte d'un CAMSP ou d'une PCO, pas si facile »

Cette demi-journée va éclairer les conditions d'accessibilité aux soins pour les enfants qui vivent dans des familles en situation de précarité. Cette accessibilité est rendue problématique par les difficultés de la vie quotidienne d'une part, (difficultés matérielles, ressources, transport), et par les représentations qu'ont ces familles des professionnels (peur, honte, culpabilité, déni...).

La parole sera donnée aux parents par l'intermédiaire d'interviews filmées dans les CAMSP.

Puis les professionnels interviendront dans une table ronde en réaction aux questionnements des parents et en fonction des problématiques rencontrées dans les CAMSP et les PCO pour accueillir et accompagner ces familles avec pertinence en fonction de leurs besoins et de leurs attentes

Elle sera modérée par Michel ARCELAIN de l'ANECAMSP et Barbara BOUCHUT médecin de CAMSP

1 – Grande pauvreté et non recours aux lieux d'aide et de soutien : conséquences sur les pratiques professionnelles-

Céline TRUONG, Christine ATTALI-MAROT, équipe nationale petite enfance-famille ATD Quart Monde.

2 – La réalité des parents

Morad BENDJEBBOUR, Shazia KAUSAR parents avec Rachida MALIK, interprète

3 – Comment les professionnels cherchent-ils à s'ajuster ? Table ronde de professionnels

Marion BOUCHE, Myriam CHABOT, Pénélope PRUDHOMME, Assistantes de service social, Cécile MERCY FEVRIER, orthophoniste, Tatia CASTELNOT coordonnatrice, Barbara BOUCHUT, pédiatre, 5 CAMSP / PCO sont représentés

Deuxième journée Vendredi 5 Avril 2024

Matinée : « Aller vers... pour faire aller... »

Cette matinée va être consacrée aux exposés de pratiques innovantes pour sortir des pratiques institutionnelles habituelles et aller à la rencontre des familles en situation de précarité et des familles migrantes.

Elle sera modérée par Elisabeth HAUSHERR, directrice d'une Mission de Santé Publique

1 – « Quand l'hôpital s'ouvre sur la ville »

Pr Loïc DE PONTUAL, Chef de service de Pédiatrie. Bondy, APHP

2 – « Quand une équipe mobile s'associe au travail en réseau »

Tommy CAROFF, directeur, Rosine REAT, psychologue DAPSA (Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux soins ambulatoires)

3 – La parentalité située : comment l'anthropologie et l'approche interculturelle peuvent nous aider à comprendre les écarts entre familles et intervenants autour du soin et du prendre soin

Clotilde O'DEYE, socio-anthropologue

Après-midi : « On ne peut pas faire tout seul », une indispensable dynamique territoriale

Modération Vincent LOCHMAN

Présentation d'un travail pluri partenarial dans la vallée de Bresle par des professionnels de plusieurs structures pour venir en appui des familles et des enfants en situation de multi précarité sur un territoire rural et demi industriel

Dr Valérie GARRAUD, médecin directeur du CAMSP et Aurélie DELBECQ, directrice du centre social de Blagny sur Bresle

Conclusion

La conclusion sera une ouverture sur la nécessité de modifier les pratiques pour les adapter aux situations de grande précarité que nous vivons dans une société évoluée comme la France en 2024. Tout mettre en œuvre pour que ces familles fassent valoir leurs droits.

Fin des journées

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ **S'interroger sur la réalité de la précarité que vivent certaines familles présentes et/ou absentes dans les CAMSP/PCO**
- ✓ **Actualiser les connaissances des équipes : que signifie famille en situation de précarité ? quelles réalités ? quelles conséquences pour les enfants ?**
- ✓ **Analyser les facteurs de précarité : pourquoi cette augmentation de familles en situation de précarité ?**
- ✓ **Donner la parole à ces familles et en retour écouter les difficultés rencontrées par les équipes pour s'ajuster à leur vécu**
- ✓ **Présenter des expériences et des dispositifs innovants pour un meilleur accueil et accompagnement**
- ✓ **Actualiser les connaissances des professionnels sur les attentes des parents, sur leurs demandes, sur leurs besoins dans une période caractérisée par des évolutions scientifiques permanentes**
- ✓ **Partager les solutions, les savoirs et les connaissances entre équipes sur les nouvelles pratiques**

MOYENS UTILISES POUR RÉALISER L'ACTION

- Films
- Témoignages
- Power-Points
- Exposés théoriques
- Références scientifiques
- Exposés de pratiques, expériences, au cours de tables rondes +++
- Les exposés théoriques sont toujours illustrés par des vignettes cliniques, par des exemples concrets
- Échanges avec les participants présents et en visioconférence via le chat.

JUSTIFICATION DU PROJET (tel qu'exposé dans l'argumentaire)

Joseph Wresinsky, fondateur d'ATD Quart Monde, définit la précarité dans un rapport du Conseil économique et social de 1987 par « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux ».

Aujourd'hui des indicateurs divers témoignent d'une augmentation de la précarité et de la pauvreté. L'accessibilité aux droits les plus fondamentaux est compromise et c'est inacceptable.

Trois millions d'enfants pauvres en France en 2024, autant de familles, de parents qui ne peuvent faire face aux besoins matériels et éducatifs permettant un développement harmonieux de leurs enfants. Trouver les ressources nécessaires à la survie ce peut être un challenge quotidien. Et pourtant ces enfants et ces familles ont des droits conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant.

Familles pauvres, familles isolées, certaines familles migrantes, familles mono parentales, familles d'accueil avec des enfants placés, toutes ces familles, tous ces enfants peuvent frapper à la porte d'un CAMSP ou non... avec des retards, des troubles du développement diagnostiqués ou non, reconnus par les parents ou non...

Les situations de précarité nous déroutent : elles nous confrontent à nos limites : difficultés d'accueil, de communication, de compréhension et écarts de représentations parfois insoupçonnés entre familles et professionnels. Parents et équipes peuvent se trouver dans des rapports complexes : peurs, agacements et défiances réciproques. Les parents peuvent se sentir menacés par la culpabilité, la dévalorisation et le risque d'être « séparés » de leur enfant. L'équipe se sait démunie pour s'ajuster et se faire comprendre...

De plus, la maladie, l'annonce d'un handicap d'un jeune enfant impacte l'équilibre familial, oblige souvent l'un des parents à modifier, à réduire voire à arrêter son activité professionnelle ce qui précarise des familles qui, de plus doivent faire face à des dépenses avec un reste à charge.

Nous proposons, au cours de ces journées, de donner la parole à des professionnels de santé publique pour prendre la mesure de la précarité en France en 2024 et des besoins des familles. De nombreuses institutions, associations et services œuvrent à accompagner les familles vivant la précarité. Elles pourront s'exprimer en lien avec les parents et professionnels qui viendront témoigner de leurs expériences, de leurs difficultés et des solutions qui ont, ou pourraient, émerger. Des équipes de CAMSP, de PMI, d'établissements sociaux, médico-sociaux, éducatifs et de Santé Mentale partageront leurs questionnements et les ressources adaptatives. Dans ce domaine nous partagerons l'initiative, la créativité des équipes pour aller vers les familles, pour créer un lien et faire alliance avec elles autour de leurs enfants en trouvant un langage et un mode d'expression commun.

Parents et professionnels, ces journées sont les vôtres et nous vous attendons nombreux en présentiel et en visioconférence pour envisager ensemble comment se réinventer avec de nouvelles références, de nouveaux outils, de nouvelles méthodes, collaborations et partenariats. Avec l'objectif de contribuer à faire valoir les droits à la santé de tous les enfants auprès des pouvoirs publics.

CONTENU ET MÉTHODE DU PROJET

Organiser des journées sur l'accueil et l'accompagnement des familles en situation de précarité impose des choix. Il faut d'abord définir les précarités car le sujet est très vaste. Familles du quart Monde, familles migrantes, familles basculant dans la pauvreté en raison d'un licenciement ou d'une séparation, mères devant interrompre leur activité professionnelle en raison de l'état de santé de l'enfant : toutes ces familles vivent une forme de précarité.

La première demi-journée sera consacrée à exposer le problème et mettre en relation les situations de précarité en regard de l'accès aux droits fondamentaux (défenseur des droits), à l'accès aux services universels (PMI Universalité et universalisme proportionné). Puis seront abordés les faces cachées de la pauvreté et leur impact sur les difficultés de développement de l'enfant.

L'après-midi de la première journée donnera la parole aux parents et aux professionnels, via des témoignages, échanges, extraits vidéo et exposés, table ronde. Il s'agira de comprendre les obstacles à la rencontre soit de la part des familles, soit de la part des professionnels. Et ... de trouver des voies de résolution à ces difficultés qui mettent en échec parents et professionnels.

Lors de la troisième demi-journée les institutions, les services exposeront leurs initiatives pour aller vers les familles en situation de vulnérabilité. Une place sera faite aux problématiques posées par les familles migrantes dont les représentations de la maladie, du handicap et de la parentalité sont à prendre en compte.

Lors de la dernière demi-journée un travail pluri partenarial, pluri institutionnel sera présenté avant la conclusion qui sera une ouverture vers de nouvelles pratiques en tenant compte des éléments de compréhension de la problématique de la précarité et de son impact sur notre quotidien.

PROGRAMME joint en annexe